Ramassage des monstres et de la ferraille

Une collecte de monstres est organisée environ tous les deux mois.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de la mairie au 05 61 50 62 00 et donner leur nom et leurs coordonnées téléphoniques.

Elles sont ensuite rappelées par le SMIVOM de la Mouillonne, organisateur de ces collectes, qui leur fixe la date d'enlèvement.
Les personnes inscrites devront sortir les encombrants, la veille au soir de la collecte, devant chez elles.
Cet enlèvement est GRATUIT.

Consultez la **liste des encombrants** qui peuvent être ramassés devant chez vous : Télécharger le fichier «LISTE-Encombrants_2018.pdf» (535.8 KB)